



Égalité

«L'écriture inclusive est un combat»

Valérie Vuille dispense des formations pour se familiariser avec l'écriture non sexiste

En français, la règle grammaticale est que le masculin l'emporte lorsqu'il y a des hommes et des femmes dans un groupe. C'est précisément ce point que l'écriture inclusive veut revisiter. Valérie Vuille dispensera dès le 28 janvier six ateliers pratiques destinés à la communauté universitaire pour se familiariser avec l'écriture non sexiste. L'occasion de revenir avec la cofondatrice de l'association DécadréE sur une graphie qui divise.

Qu'est-ce que l'écriture inclusive?

C'est l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques que l'on peut utiliser pour représenter toutes les personnes dans la langue. Actuellement, la langue française ne représente pas l'entière de notre société.

Quels sont les moyens pour rendre le féminin davantage visible dans la langue?

Plusieurs outils existent, parmi lesquels la reformulation avec des mots épécènes, c'est-à-dire neutres («Les membres du personnel au lieu de collaborateurs»), les doublons («Chers collaborateurs, chères collaboratrices»), le point médian («agriculteur·rice·s») ou le tiret pour les noms et adjectifs. Beaucoup de règles existent. Une école préconise l'ordre alphabétique, une

autre l'accord de majorité et une autre place le féminin en premier. Il existe aussi les pronoms neutres «ille» ou «iel/yel», ou le «x» («employé·e·s·x·s») pour désigner les personnes non binaires, puisque nous n'avons pas de forme neutre, comme le «Das» en allemand. Mais, plus simplement, il s'agit aussi de féminiser les grades et les métiers. On utilisera, par exemple, les termes «auteure» ou

«L'écriture inclusive ne se résume pas au point médian et au tiret! Il faut se l'approprier et sortir de la crainte de se faire taper sur les doigts»

Valérie Vuille Cofondatrice de DécadréE et formatrice

«autrice», nom qu'on utilisait d'ailleurs déjà au XVI^e siècle.

Comment cela?

La langue évolue et a évolué. La règle «le masculin l'emporte sur le féminin» date de 1647 et a été édictée par l'Académie française. Certains termes féminins existaient auparavant et ont été supprimés, comme le nom «philosophesse», que je regrette beaucoup. Autre exemple: le neutre est aujourd'hui masculin par défaut, mais cela n'a pas toujours été le cas. On disait «ça pleut» et non «il pleut». Aujourd'hui, on ne cherche pas avec l'écriture inclusive à revenir en arrière, mais la langue évolue, elle accompagne un changement de société.

L'écriture inclusive est parfois l'objet de railleries. Elle alourdirait le texte et ne serait pas adaptée à l'oral. Qu'en pensez-vous?

Dans un discours, on privilégiera les doublons pour la fluidité de la lecture ou les termes épécènes. On peut également faire des pauses dans le texte pour indiquer la déclinaison ou encore préciser oralement que l'on s'adresse aussi à des personnes non binaires. Dans mes formations, j'insiste sur les larges possibilités d'être créatif et créative stylistiquement. L'écriture inclusive ne se résume pas au point médian et au tiret! Il faut se l'approprier et sortir de la crainte de se faire taper sur les doigts.

Le droit ou encore la littérature, par exemple, devraient-ils aussi adopter cette écriture, d'après vous?

Absolument, l'écriture du droit doit impérativement changer car 50% de la société n'est pas repré-



senté, c'est gravissime! La littérature s'y prête aussi très bien. D'ailleurs, des livres s'écrivent déjà avec des mots épiciens ou des doublons. Des personnes pensent que je n'aime pas la littérature, mais au contraire, je l'ai même étudiée à l'Université. Les littéraires ont toujours joué avec la langue, pourquoi cela changerait avec l'écriture inclusive?

Lorsque l'on dit «les droits de l'homme», par exemple, n'est-il pas évident que les femmes sont aussi incluses?

On préférera parler de «droits humains». Des études, menées notamment par le professeur Pascal Gyax à l'Université de Fribourg, montrent que le fait de parler au masculin évoque des pensées et images mentales au masculin. Très concrètement, si on lit une offre d'emploi au masculin, beaucoup moins de femmes se sentiront invitées à postuler.

Peut-on, d'après vous, être féministe et ne pas adopter l'écriture inclusive?

Le féminisme est un cheminement très personnel, ce n'est pas à moi de juger. Mais je pense qu'actuellement, l'écriture inclusive est un combat incontournable pour arriver à l'égalité. La langue est l'outil qui nous sert à construire notre société, notre savoir et notre pensée. On ne construit pas les fondations d'une maison avec des outils imprécis et biaisés.

Les directives de l'Université de Neuchâtel sont entièrement écrites au féminin.

N'est-ce pas reproduire une domination linguistique précisément critiquée?

Cette féminisation des statuts est un renversement pensé et significatif. Dans les universités, plus on gravit les échelons hiérarchiques, moins il y a de femmes. Avoir les termes

«rectrice» ou «professeure» écrits par défaut est un message subversif, car ils questionnent l'absence de femmes à ces postes. Ce choix ne serait pas justifié dans des institutions où les femmes sont majoritaires, comme c'est le cas dans le domaine de la petite enfance.

Utilisez-vous l'écriture inclusive au quotidien dans vos SMS, e-mails ou textes?

Oui. J'essaie aussi d'être la plus inclusive possible à l'oral, même si de par mon éducation, cela n'a pas été un réflexe. Ce sont des habitudes à changer.

Pensez-vous que l'écriture inclusive va devenir la norme ou va-t-elle être cantonnée à une bulle militante?

La société évolue extrêmement rapidement. On tend de plus en plus vers une norme. À l'avenir, les milieux militants risquent de ne pas utiliser les mêmes formes et les mêmes niveaux d'écriture inclusive que dans l'administration, mais c'est normal et j'ai confiance. Genève est une ville plutôt avant-gardiste en la matière. L'Université de Genève a adopté l'écriture non sexiste et des cours sont dispensés au personnel de la Ville depuis plusieurs années.

Lorraine Fasler



Valérie Vuille forme les professionnel-le-s sur la question de l'égalité dans les médias et la communication. LAURENT GUIRAUD